

Conseil Municipal du 23 juin 2025.

Délibérations

2025-046 : Eco-Réhabilitation d'un bâtiment communal en Tiers-Lieu multifonctionnel à Maxent : mission contrôle technique : choix du bureau d'étude : adoptée à l'unanimité.

2025-047 : Eco-Réhabilitation d'un bâtiment communal en Tiers-Lieu multifonctionnel à Maxent : diagnostic thermique : choix du bureau d'étude.

2024-048 : Défense extérieure contre incendie : programme 2025 : travaux raccordement et pose de poteaux incendies : adoptée à l'unanimité.

2025-049 : Ecole « les Gallo-Peints » : Région Bretagne : PASS Classes de Mer : sollicitation : adoptée à l'unanimité.

2025-050 : Délibération portant modification des emplois et des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre : adoptée à l'unanimité.

2025-051 : Intercommunalité : recomposition de l'organe délibérant de Brocéliande Communauté : adoptée à l'unanimité.

2025-052 : Enquête publique Installations classées pour la protection de l'environnement : avis du conseil municipal : adoptée à l'unanimité.

Maxent, le 24/06/2025

Le Maire

Ange PRIOUL

